A LA SOCIETE D'ENCOURAGEMENT DES STAGIAIRES DE ROUBAIX-TOURCOING

Le second examen et les nouveaux postes

Le Comité de la « Société d'Encouragement de Roubaix-Tourcoing pour l'envoi de stagiaires industriels et commerciaux à l'étranger » vient de tenir, mardi dernier, 26 décembre, sous la présidence de M. Charles Florin, une importante réunion, au cours de laquelle il a été décidé de procéder définitivement, vers la mi-janvier, à l'examen des nouveaux candidats-stagiaires qui se présenteront pour les postes restant à pourvoir.

LES POSTES

Ceux-ci, comme nous l'avons indiqué, sont ceux du Canada et de la République Argentine.

Au Canada, le stagiaire se trouvera, au moins au début de son stage, dans l'une des plus importantes maisons d'importation de tissus de Montréal. Il y aura toute facilité d'étudier la situation textile du pays et d'observer, notamment, la concurrence étrangère. Au moment où vient de se conclure entre la France et le Canada une convention commerciale qui donne à notre pays des avantages spéciaux, il sera particulièrement intéressant pour l'industrie et le commerce textiles de Roubaix-Tourcoing de posséder là-bas un compatriote, envoyé spécialement pour étudier et observer sur place toutes les possibilités d'affaires qui s'offrent aux branches intéressant notre région.

En République Argentine, le poste dont dispose la Société offre également un grand intérêt pour les industries et commerces de nos places. Pays producteur de matières, qui fournit en moyenne à l'industrie de Roubaix-Tourcoing, en une année normale, plus de 600.000 quintaux de laines brutes; débouché à ressources considérables où nos produits sont assurés de trouver un écoulement très important, la République Argentine sera étudiée avec profit par le stagiaire qui y séjournera pour Roubaix-Tourcoing, et toutes les spécialités textiles de nos centres retireront de grands avantages des renseignements suivis qui leur seront ainsi procurés.

Avec les deux postes qui ont déjà été pourvus : ceux de Norvège et de Roumanie, la « Société d'Encouragement » aura donc pincé des stagiaires dans quatre pays représentant des débouchés d'un genre absolument spécial, et formant en quelque sorte un point central d'où il sera facile de faire rayonner le jeune homme dans les pays limitrophes.

L'Industrie et le commerce textiles de Roubaix-Tourcoing posséderont des envoyés spéciaux, des observateurs, qui renseigneront et documenteront, tout en faisant leur propre expérience, et en se préparant à travailler par la suite avantageusement avec les débouchés qu'ils auront étudiés.

Nos branches textiles pourront ainsi plus facilement traiter des affaires dans les pays les plus divers : dans ceux du Nord : Norvège, Suède, Danemark, Finlande; dans les Balkans : Roumanie, Bulgarie, Yougo-Slavie; au Canada, dans l'Amérique du Sud : République Argentine, Brésil, Chili, etc...

LE PROCHAIN EXAMEN

En vue de pourvoir ces différents postes, un examen aura lieu vers le milieu de janvier. Déjà, un certain nombre de jeunes gens, désireux de suivre l'exemple de MM. Couvreur et Desseaux, admis au récent concours, se sont fait inscrire pour l'épreuve prochaine. La Société, désirant offrir au plus grand nombre possible de nos concitoyens les avantages qu'elle procure, et soucieuse d'attribuer ces postes aux plus méritants, fait appel à tous les jeunes gens de notre région réunissant les conditions requises et décidés à embrasser la carrière de commerçant-exportateur. Tous les jeunes gens et les familles que la question intéresse, peuvent donc continuer à s'adresser, pour tous renseignements au secrétaire de la « Société d'Encouragement », M. Paul Duppinck, 3, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Roubaix. Les candidats seront inscrits jusqu'au 10 janvier. Rappelons que les langues à connaître sont : l'anglais pour le Canada et l'espagnol pour la République Argentine.

LÉGION D'HONNEUR

De l'« Officiel » :

GUERRE

1° **Est élevé à la dignité de Grand'Croix** : Berdoulat, général de division, gouverneur militaire de Paris.

2° **Sont élevés à la dignité de Grand Officier** : Estienne, général de division; Maurial, général de brigade, commandant la subdivision de Fez; Vincent Duportal, général de brigade; Bulteau, général de brigade; Sieur, inspecteur du service de santé.

3° **Sont promus au grade de Commandeur** : Marty, général de brigade, commandant la 6e brigade du Levant; Docroq, général de brigade, commandant l'artillerie du 7e corps; Gelsimar, général de brigade, commandant la brigade d'artillerie de corps du 9e corps; Boquet, général de brigade, chef du cabinet du Ministre de la Guerre; Blas, général de brigade, commandant la subdivision de Marseille; Gache, contrôleur général de 1e classe; Pouyat, colonel, commandant le 91e d'infanterie; Lion, colonel, commandant le 120e d'infanterie; Nomenteau, lieutenant-colonel au 32e d'infanterie; Soussellier, colonel, commandant le 146e d'infanterie; d'Amade, colonel, commandant le 1er de hussards; Paris, colonel, à la mission militaire française en Tchéco-Slovaquie; Gaudieu, lieutenant-colonel au 2e d'artillerie; Tribout, lieutenant-colonel, commandant le 69e d'artillerie; Dirier, colonel, commandant par intérim le génie de la 16e région; Brulet, colonel au service télégraphique interalliés; Guillabert, colonel, directeur général du ravitaillement en matériel d'artillerie; Dorsaud, intendant de 1e division d'Orléans; Tolbert, médecin inspecteur général, directeur du service de santé au Ministère de la Guerre; Camiab, médecin inspecteur, membre du Comité consultatif de santé; de Faramond, contrôleur d'administration de l'armée, de 1e classe.

Pour officier : Le Vigne, contrôleur adjoint d'administration de l'armée; Piquet, contrôleur d'administration de l'armée, de 1re classe.

Gendarmerie : Verstraete, lieutenant-colonel à la 1re légion.

Intendance : Bonnet, sous-intendant militaire de 1re classe, section régionale des pensions, à Lille.

UN DÉTENU MEURT à la suite d'un « passage à tabac » à Thouars

Thouars, 30 décembre. — Une grave affaire s'est déroulée à l'intérieur de la maison centrale de force, dont les hautes murailles abritent quatre à cinq cents détenus.

L'un d'eux, Joseph Béguerie, né à Greignac (Gironde), le 16 mars 1898, ancien matelot à bord de l'« Amélia », du port de Bordeaux, a été brutalisé jusqu'à la mort par le prévôt de la maison centrale, un hercule préposé au « matage » des détenus qui ont la tête trop chaude ou tentent de s'évader, comme le fit Béguerie.

La veille en effet, Béguerie avait tenté de tuer le surveillant Monpetit, en lui assénant un violent coup de marteau sur la tête, dans le dessein de s'enfuir. C'est à la suite de cet attentat qu'il fut tellement « passé à tabac » qu'il en mourut.

AVIS AUX SOCIÉTÉS

Les secrétaires de Sociétés sportives, musicales et autres, ont intérêt à confier à L'IMPRIMERIE du JOURNAL DE ROUBAIX, 71, Grande-Rue, ROUBAIX, l'impression de leurs imprimés : Convocations, Statuts, Règlements, etc. 4

L'éclairage électrique DANS LES COMMUNES DE LA BANLIEUE DE ROUBAIX-LANNOY

Les prévisions pour Croix-Wasquehal, Mouvaux, Flers, etc.

Au point de vue pratique, il est certes intéressant de posséder, actuellement, l'éclairage électrique.

Cet éclairage moderne, qui tend de plus en plus à se généraliser, rend de très appréciables services lorsqu'il est appliqué dans les habitations, et son prix de revient, qui peut sans crainte être mis en regard avec les autres systèmes d'éclairage, permet à tous de l'utiliser. Notre région est, à ce point de vue, particulièrement favorisée, puisque deux Centrales des plus puissantes se trouvent sur les lieux : Wasquehal et Comines.

Mais les destructions opérées pendant la guerre, et les difficultés d'exécution rencontrées par la suite dans la remise en exploitation du matériel, n'ont pas permis une rapide exécution des travaux, en vue de l'installation de l'éclairage électrique dans nos communes de banlieue.

D'autre part, la remise en marche de nos usines, fait capital pour notre si industrielle région, était subordonnée à l'emploi de l'électricité comme force motrice, et une grande dépense de courant était indispensable pour sortir notre industrie de la situation où elle se trouvait. Le prix de revient de l'entreprise entre lui aussi en considération dans l'attente imposée aux communes, et celles-ci ont dû se résigner à espérer leur tour qui, nous le souhaitons, ne tardera pas à venir.

La situation actuelle

La Compagnie Desclée, concessionnaire de l'éclairage des communes de la Banlieue de Roubaix-Lannoy, s'est, dernièrement, entendue avec l'E. E. N. F. pour être à même de fournir le courant aux quinze communes qu'elle est chargée d'alimenter. La même solution a été, par la suite, envisagée pour Croix, Wasquehal, Mouvaux, Flers, etc., qui, elles aussi, en avaient fait la demande.

Mais la Centrale de Wasquehal insuffisamment productrice, ne put répondre au désir exprimé par ces communes, se trouvant dans l'impossibilité matérielle d'envisager l'extension de son réseau. Puis s'installa la Centrale de Comines, et, maintenant que celle-ci marche de concert avec Wasquehal, le rendement est de beaucoup supérieur à celui d'il y a six mois, et la Compagnie Desclée espère pouvoir donner satisfaction aux nombreuses demandes qui lui parviennent, sans toutefois fixer de date affirmative à ce sujet.

L'avis des Administrations

Les Administrations municipales des communes intéressées par la pose prochaine de l'électricité, désireuses de satisfaire la population, ont sollicité de la Compagnie Desclée l'installation du courant, et les projets présentés par quelques-unes d'entre elles, furent approuvés en haut lieu.

Dans sa séance du 4 novembre dernier, le Conseil municipal de Wasquehal émit un avis favorable à la mise à l'enquête de l'avenant au contrat entre la ville et l'E.E.N.F.

A Croix, le Conseil municipal, dans sa séance du 29 novembre, décidait le renvoi aux commissions, de l'avenant concernant la force motrice, aux fins d'examen en même temps que la question de l'éclairage électrique, pour laquelle l'E.E.N.F. n'a envoyé aucune proposition ni projet.

Mouvaux et Flers sont, elles aussi, désireuses d'obtenir l'éclairage, et chacune d'elles attend impatiemment que son désir se réalise.

Les dépenses nécessaires

Tous les efforts de la Compagnie Desclée, concessionnaire de l'éclairage pour ces communes, tendront certes à satisfaire chacun dans la mesure qui lui sera permise, et cela dans le plus bref délai possible. Néanmoins, qu'on ne s'illusionne pas, car les installations ne seront que progressives, à cause des dépenses énormes indispensables à une telle entreprise. En effet, de longues études seront nécessaires pour examiner les projets, envisager la possibilité du transport de courant, l'emplacement des transformateurs, etc...

La main-d'œuvre, elle aussi, compte pour beaucoup, et c'est un immense travail que représente la pose des canalisations, aériennes ou souterraines, qui transporteront le courant dans la banlieue et dans nos campagnes.

Pour les capitaux, la Compagnie a l'intention de faire appel aux Coopératives agricoles. Il est indéniable, en effet, que les agriculteurs qui utiliseront ou qui seront appelés à utiliser l'énergie, sont privilégiés. Car des kilomètres de câbles sont parfois nécessaires pour desservir un seul client, dont la ferme ou le château se trouve isolé et bien loin de la route. Le rendement est faible, dans ce cas, relativement à l'installation coûteuse. Aussi, la Compagnie espère-t-elle, en faisant appel aux Coopératives agricoles, trouver là une source qui lui permettra de servir toutes les agglomérations en général, et les contrées agricoles en particulier.

L'échelle des installations

Nous croyons savoir que les communes ayant soli cité l'éclairage électrique, seront classées comme suit dans la répartition des tours : Wasquehal sera servie en premier lieu, cette commune ayant l'usine productrice en son centre. Croix passera aussitôt après, cette ville étant la plus importante des communes intéressées. Mouvaux, Flers, etc., ne tarderont pas non plus à avoir leur tour, et on peut escompter une prochaine réalisation de cet immense projet. L'accord existant avec la Compagnie Desclée engage l'Energie Electrique à fournir le courant nécessaire, aussi peut-on espérer, maintenant que Comines la seconde grandement, que celle-ci sera à même de donner satisfaction à chacun.

Dans un temps, indéterminé encore, mais que l'on peut espérer prochain, nous verrons nos communes limitrophes, qui sont les faubourgs de Lille, Roubaix, Tourcoing, posséder, elles aussi, l'éclairage électrique.

POUR LES PARENTS DES MORTS POUR LA FRANCE

Nous signalons à nos lecteurs, ascendants de militaires décédés au cours des opérations de guerre ou victimes civiles de la guerre, que diverses modifications ont été apportées à la législation les concernant, au sujet de leurs droits à la pension, pécule, secours, réparations ou bien encore au sujet des transferts, exhumations, voyages, etc., etc.

De ce fait, dans l'ignorance des textes législatifs, de nombreux parents peu ou pas renseignés, ignorent quels sont leurs droits et, la plupart du temps, laissent passer les délais qui leur sont impartis pour adresser, en temps voulu, leurs demandes ou réclamations.

La Fédération Générale des Pères et Mères des morts pour la France, soucieuse de défendre leurs intérêts et de leur venir en aide, leur adresse le plus pressant appel et se met à leur entière disposition pour les renseigner et les fixer définitivement sur toutes questions les intéressant, ainsi que pour faire en leur nom toutes démarches en vue de leur faire obtenir, s'il y a lieu, satisfaction.

Les parents des militaires morts pour la France, ainsi que les ayants-droit des victimes civiles de la guerre ont donc intérêt à s'adresser ou à écrire au siège de cette Fédération : 9, rue Dulong, Paris (17e), en joignant un timbre pour la réponse. Il sera répondu à toutes demandes.

Le 50e pèlerinage national en Terre-Sainte

Le 50e Pèlerinage National qui aura lieu du 21 mars au 10 mai, revêtira, en raison du Jubilé, un éclat exceptionnel. On passera les fêtes de Pâques à Jérusalem, et on visitera avec la Palestine, l'Egypte, la Syrie, Rhodes, Constantinople, Smyrne, Athènes, Malte et Naples.

Le Pèlerinage est dirigé par les Pères Assomptionnistes qui ont créé les grands Pèlerinages Nationaux à Lourdes, Rome, Jérusalem et qui ont déjà conduit plus de 12.500 pèlerins en Terre-Sainte.

Demander le programme au Secrétariat des Pèlerinages à Jérusalem, 4, Avenue de Breteuil, Paris (7e).

VIOLETTES DU CONGO

Savon N° 223. Blancheur du teint. Arome vrai de la fleur fraîchement cueillie, une des plus grandes difficultés en parfumerie. Victor Vaissier.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, DIMANCHE 31 DECEMBRE :

Aujourd'hui, saint Sylvestre; demain Circoncision.

365e jour de l'année.

Soleil: Lever, à 7 h. 46; coucher, à 16 h. 02.

Bulletin météorologique pour la journée du 1 décembre (région Nord): Mauvais temps; ciel très nuageux avec éclaircies et averses devenant couvert avec pluies; vents de Sud-Ouest, 10 à 18 mètres; refroidissement.

Caisse d'Epargne: caisse fermée.

Bains-douches, rue des Longues-Haies (salle chauffée), de 8 à 12 h.

Pharmaciens de garde: MM. Baratte, 10, rue de la Fosse-aux-Chênes; Benoit, 85, rue de l'Epeule.

Œuvre de Saint-François Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.

Sociétés Saint-Joseph et Notre-Dame, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, permanence de 10 à 12 h.

Musée, place Chevreul, de 10 à 13 h.

15 h., Hippodrome-Théâtre. « La Fille du Tambour-Major », opérette.

15 h. 30, Central-Ciné-Théâtre, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, « Le Barbier de Séville », comédie, par la troupe du Vrai Théâtre, de Paris.

20 h., Hippodrome-Théâtre, « La Favorite », opéra.

LES OPÉRATIONS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX, EN 1922

ELLES ONT MARQUÉ UN SERIEUX PROGRES DE L'ESPRIT D'ÉPARGNE ET DE PRÉVOYANCE

La réunion générale que la Caisse d'Epargne tient chaque année pour passer en revue la marche des opérations de l'année écoulée, a eu lieu jeudi, à 6 heures du soir, au siège central, 5, rue du Château. Cette séance annuelle, qui relate aussi les faits saillants de l'année, offre toujours beaucoup d'intérêt et permet aux administrateurs de la Caisse-Mère et des succursales, de resserrer les liens de bonne confraternité et de dévouement commun qui les unit.

RAPPORT DE M. BONAMI WIBAUX, Président

En un rapport très intéressant et très documenté, l'honorable président, M. Bonami Wibaux, expose à grands traits les progressions ininterrompues des opérations depuis l'armistice. Le solde des dépôts, qui se chiffrait à fin 1918, à 24 millions, a maintenant atteint le chiffre important de 73 millions. En examinant la marche brillante des opérations pour l'année courante, M. Wibaux essaye d'en dégager la signification; les heureuses dispositions de la loi du 29 août 1916 et 18 octobre 1919, y entrent pour une large part; il signale en passant l'heureuse conception du nouveau livret et les moyens d'excitations à l'épargne qui ont été tentés avec succès; mais, il considère aussi que la raison prédominante de cette prospérité réside surtout dans les qualités d'ordre et de bon sens de notre laborieuse population.

LES OPERATIONS

Voici, résumé, l'examen de quelques chapitres qui ont été présentés à cette réunion :

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre le compte-rendu financier de la Caisse d'épargne de Roubaix pendant l'année 1922.

Au 1er janvier 1922, il était dû à 48.724 déposants	57.542.694 88
Il a été reçu pendant l'année	28.638.925 75
Ensemble	86.181.620 63
Il a été remboursé	15.253.532 45
Reste donc	70.928.088 18
auxquels il faut ajouter les intérêts à capitaliser au 31 décembre 1922, soit	2.538.921 83
De sorte que le solde dû au 31 décembre à 52.095 déposants s'élève à	73.467.010 01
Dont pour l'année 1922 une augmentation de 3.371 déposants et une augmentation de solde de	15.924.315 13

OPERATIONS AVEC LES DEPOSANTS

I. Versements. — Les sommes reçues en 1922 tant à la Caisse centrale qu'aux succursales, ont été de (y compris les transferts recettes) 28.638.925 75

présentant une augmentation sur 1921 de 6.509.080 01

Le nombre de versements a été de 52.390, supérieur de 13.939 sur celui de 1921; la moyenne ressort cette année à 546 fr. 64 contre 576 fr. 55 l'an dernier.

II. Remboursements. — Il a été effectué, tant à la caisse centrale qu'aux succursales, 15.497 remboursements pour un capital de 15.253.532 45

Le rapprochement de ces chiffres avec ceux de 1921 fait ressortir une augmentation de 2 millions 218.881 fr. 73, pour une diminution d'opérations de 5.020; la moyenne par remboursement, qui était de 635 fr. 30 en 1921, est montée à 984 fr. 28.

C'est donc, pour l'année 1922, un mouvement général de 67.887 opérations pour un mouvement de fonds de 43.892.458 20

III. Mouvements des livrets. — Le nombre des livrets présente, pour l'année écoulée, une augmentation de 3.371. Au 1er janvier 1922 le nombre des déposants était de 48.724. Il est, à ce jour, de 52.095. Il a été ouvert 5.587 nouveaux comptes et il en a été soldé 2.216.

IV. Comptes déposants. — Le compte dû à 48.724 déposants, qui était au 31 décembre 1921 de... 57.542.694 88

a atteint au 31 décembre 1922... 73.467.010 01

soit une augmentation en faveur de 1922 de 15.924.315 13

Les intérêts crédités aux déposants s'élèvent à 2.538.921 83

V. Compte Caisse Dépôts et Consignations. — Le solde de ce compte, qui était au début de l'année de 57.947.534 88

s'élève au 31 décembre 1922 à... 73.825.278 55

soit une augmentation de 15.877.743 67

VI. Frais généraux. — Les frais généraux se sont élevés dans l'ensemble à 115.000 francs environ, supérieurs de 15.000 francs à ceux de 1921.

Les succursales ont eu leur part d'activité dans les opérations de cette année; Wattrelos s'est particulièrement distingué et vient en tête avec un excédent de versements sur Lannoy, de 400.000 francs environ. Voici un aperçu de leurs opérations.

	Versements	Remboursements
Wattrelos ...	1.120.656 00	248.408 00
Lannoy	729.553 00	174.477 00
Croix	488.461 00	179.827 00

Tels sont les résultats généraux de cet exercice que j'ai brièvement analysés; selon l'usage, vous trouverez détaillés, dans le rapport qui vous sera adressé plus tard, les tableaux et statistiques résumant toutes les opérations de l'exercice 1922.

UN EFFORT DE PREVOYANCE

Si l'année 1922, exempte de chômage et d'agitation dans l'industrie, a vu affluer les économies de nos déposants, il convient d'en féliciter nos nouveaux clients qui ont compris la nécessitésité de posséder un livret, pour les avantages que procure l'épargne, désireux surtout d'atténuer l'effet désastreux du chômage et de la maladie et envisageant aussi, pour leurs vieux jours, l'éventualité d'une vieillesse pénible, faute de ressources.

Beaucoup ont compris que si la société a le devoir de venir en aide aux malades, aux infirmes, aux vieillards, elle ne peut malheureusement le faire que dans des limites restreintes, et l'homme qui compte uniquement sur les lois d'assistance, sans faire un effort personnel de prévoyance, se prépare une triste fin d'existence. Il serait souhaitable que cette vérité pénètre bien l'esprit de nos laborieuses populations.

On ne saurait donc trop répéter cette maxime toujours vraie, que nous redisons dans nos livrets sous des formes diverses : « L'épargne est une source de bien-être dans le présent, de sécurité dans l'avenir ».

LES ŒUVRES SOCIALES

Notre Conseil, dans sa séance de ce jour, a examiné la question de participation aux œuvres de prévoyance et d'hygiène sociales et a admis en principe, en conformité de la loi du 17 décembre 1921 et suivant les instructions de la circulaire du 22 février 1922, la possibilité de disposer en faveur des œuvres locales qui lui paraissent les plus dignes d'intérêt, un prélèvement sur le boni de l'exercice écoulé. Mais la condition primordiale qui s'impose aux Caisses d'épargne pour disposer d'une partie des bonis, ne peut avoir un commencement d'exécution qu'au moment où le montant de la fortune personnelle atteint 2 % du chiffre des dépôts; nous y arriverons prochainement et espérons que l'an prochain, notre administration sera en mesure de faire bénéficier nos sociétés locales d'assistance et de prévoyance de cette faveur, et notre Conseil ne restera certainement pas indifférent à aider pécuniairement les œuvres les plus méritoires dont profiteront surtout ceux qui sont les plus déshérités de notre laborieuse population.

Une bonne partie des retraits de fonds opérés par nos déposants a eu pour but l'achat d'une maison ou d'un terrain pour la construire; nous devons être heureux de cette tendance à la propriété de la maison familiale; ces déposants acquéreurs d'une maison ont déjà fait leurs preuves d'économie; ils resteront nos meilleurs clients qui reconstitueront leur compte d'épargne amputé pour l'achat de la propriété.

En terminant, M. le Président rend hommage à MM. les administrateurs de Roubaix et des succursales, pour le concours bienveillant et empressé qu'ils ne cessent de porter à l'institution, et il ajoute qu'il se plaît à reconnaître, une fois de plus, le mérite du personnel, qui continue ses traditions de scrupuleuse exactitude, et qui met dans ses relations avec le public le plus grand empressement et la meilleure bonne volonté pour assurer de façon parfaite la bonne tenue des opérations. En agissant ainsi, M. Wibaux conclut que c'est le seul moyen de contribuer à augmenter la confiance des déposants et à se rendre utiles à ses concitoyens et à la grande patrie française.

Qu'il nous soit permis, sans offenser la modestie du dévoué trésorier de la Caisse d'Epargne, M. Scherpereel, de traduire ici la sympathie de la population pour le tact et le dévouement qu'il apporte à ses fonctions.

LES ENFANTS DES COMBATTANTS ONT REÇU LEUR CADEAU DE NOEL

C'est dans la salle des fêtes de la rue de l'Hospice qu'a eu lieu, hier, la distribution des cadeaux de Noël aux enfants des Anciens Combattants Roubaisiens.

Plus de 2.000 jouets ont été distribués par les soins du Comité de la Fraternelle et de dévouées dames et jeunes filles de la ville. Grande était la joie des bambins — car c'étaient des enfants d'un à neuf ans qui bénéficiaient des largesses de la Fraternelle — grande aussi, celle des mamans qui les accompagnaient, car les jouets étaient jolis et si variés qu'ils comblèrent facilement le désir de ces tout-petits. Poupées, tambourins, trompettes, et cent autres cadeaux, qui feront l'amusement des enfants durant de longues journées : il y en avait pour tous les goûts.

Tous les enfants des Anciens Combattants diront un grand merci à la Fraternelle, qui n'hésite jamais quand il s'agit de procurer un peu de joie aux petits orphelins de la grande guerre et aux enfants de nos braves défenseurs.

Funérailles des morts glorieux

Le « Souvenir Français » organise pour mercredi 3 janvier, à 14 h. 30, en l'église Notre-Dame, les funérailles solennelles des victimes de la guerre ramenées au cimetière de Roubaix :

Kléber Fastenackels, maréchal des logis, 9e dragons, Grand'Rue 149.

Louis Deffontaine, soldat au 165e R.I., rue des Parveneus, 62, membre de la Mutuelle l'Employé et des Anciens élèves de l'école Saint-Bruno.

Romain Blanvoet, soldat, 5e Sect. C.O.A., rue du Chemin-Neuf, 2.

Fernand Hancquart, soldat, 59e d'art., médaille militaire croix de guerre, rue du Pile, 140.

Eugène Mongin, soldat, 16e chass., méd. milit., croix de guerre, rue des Longues-Haies, 81, cour Debaisieux, 5, membre de l'Ancienne.

Georges Verdonck, soldat, 127e R.I., rue du Progrès, 21.

Paul Vandesompele, caporal, 127e R.I., médaille militaire, croix de guerre, rue de l'Alouette, cour Vanuxem, 13.

Jean Dujardin, adjudant au 56e chass. à pied, médaille militaire, croix de guerre, rue Hilarion-Freemaux, 8, ancien employé d'octroi.

Pierre Dopauw, soldat au 365e R.I., boulevard de la République 75.

Edmond Lecomte, caporal au 165e R.I., rue du Tilleul, impasse Ingouville, membre de l'Ancienne.

Julien Desbarbieux, soldat au 268e Territ., rue Lafontaine, 33, ancien contremaître de la maison Motte et Marquette, médaillé du travail.

Victor Segard, rue Heilmann, 17; **Pierre Delcour**, rue de Denain, 73; **Clovis Franchomme**, rue Archimède, 65, cour Polyte, 3; **Albert Bulteau**, rue Vancanson, 57, cour Desbouvries, 2, victimes civiles.

Les familles sont priées de se trouver au dépositoire à 14 h., ainsi que les délégations des sociétés patriotiques et militaires.

NOUVEL AN. — C'est le moment des visites!... Offrez à vos amis une délicieuse **Gaufre fourrée « Princesse »**, de la **Patisserie Bargibant**, 41, rue du Hels, Roubaix, et faites leur goûter ses **Chocolats fins.** 2855d

CHABLIS-VILLAGE p' huîtres. 2.60 le litre. 105, rue de l'Industrie, Roubaix. 30980d

ASSOCIATION DES ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE DES ARTS ET INDUSTRIES TEXTILES. — Nous avons annoncé la conférence qui sera faite aujourd'hui, 31 décembre, à 10 h., par M. le professeur Labriffe, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole.

Le sujet qui doit être traité est le suivant : « Les laines travaillées en Angleterre et ce qui les distingue de celles de Roubaix-Tourcoing ».

La question est des plus intéressantes pour l'industrie de notre région. Elle fait suite aux études précédemment poursuivies par le « Groupe Tissage » de l'Ecole sur les comparaisons entre les draps peignés anglais et français, qui viennent d'obtenir un si vif succès.

A la fin de la conférence seront posées les bases et conditions du grand concours qui doit clôturer la discussion actuelle, engagée sur un des points les plus importants de notre fabrication textile.

La conférence est publique, tous les industriels, aussi bien que tous les élèves et une ens élèves de l'Ecole, sont invités à y assister.

A L'INDUSTRIE. Vêtements pour Hommes et Enfants, 111, rue de l'Epeule, Rx. — Ouverture des nouveaux Magasins. Voyez nos vitrines. Voyez nos prix. 30973d

L'ENVOI DES CARTES DE VISITE. — On nous prie de rappeler qu'il est interdit de jeter dans les boîtes aux lettres, des cartes de visite affranchies à 0,05 et à 0.15 centimes.

Des boîtes spéciales sont installées à cet effet, dans la salle d'attente des guichets du bureau central, rue du Curé, où elles peuvent être déposées.

Une remarque : Ne pourrait-on faire figurer le même avis à côté des boîtes aux lettres extérieures?

A L'OCCASION DU JOUR DE L'AN la « Taverne Liégeoise », 4, Place de la Gare, Rx, offre ce soir une coupe de Champagne avec un menu extraordinaire. 2 plats au choix, fromage ou dessert pour 8 francs. 30974d

LE SYNDICAT DES VOYAGEURS ET REPRESENTANTS DE ROUBAIX-TOURCOING a tenu, au Café Belle-Vue, 10, rue Neuve, son assemblée générale.

Une nombreuse assistance témoignait l'attachement des syndiqués à leur organisation. La séance fut ouverte à 10 h. 30, sous la présidence de M. Dauphiné, président. La discussion d'un ordre du jour important a commencé aussitôt.

Le rapport moral, tant pour l'exercice écoulé que pour les projets à l'étude, fut écouté avec attention et ses conclusions furent l'objet des applaudissements. Il fut ensuite décidé qu'une augmentation de la cotisation serait appliquée à partir de 1923, et que la Commission mettrait à l'étude, pour une prochaine application, les moyens de prendre à la charge du Syndicat tout différend d'ordre juridique qui pourrait s'élever au sujet des droits des voyageurs et représentants.

La séance fut levée à 13 heures.

HALLE FLIPO. — Beurre supérieur à tout, 15.30; fin, 13.50. Margarine, 5 fr. Gruyère, 9 et 12 fr. Hollande : 7.50 et 10 fr. Roquefort, 10 fr. Vin à 1.25. Pain d'épices, 3.50. Biscuits extra, 8 fr.; très fin, 6 fr. le kil. Café, 9.50-9.80. 30989d

LA SOCIETE ANONYME DE ROUBAIX FAIT HONNEUR A SES NOUVEAUX MÉDAILLÉS. — Une manifestation touchante de sympathie s'est déroulée à la Société Anonyme de Roubaix, 28, rue du Curoir, en l'honneur de cinq ouvriers qui viennent de recevoir la médaille du travail.

Cette petite fête intime était placée sous la présidence de M. Léon Martinage. En félicitant les braves ouvriers, Gustave Drubels, Auguste Savaries, Blanche Vanwarde, Clémence Chevalier et Eugénie Beuscart, qui réunissent à cinq, 191 années de services dans la même maison, M. Couteau, le nouveau directeur, dit la joie et la douce émotion qu'il éprouve.

En terminant, il adresse ses souhaits et ses vœux de santé aux jubilaires. Un objet d'art, accompagnant une gratification, est ensuite remis aux nouveaux décorés.

SEMAINE-RÉCLAME DU NOUVEL AN au **Comptoir Français**, 10, rue du Vieil-Abreuvoir. (Tél. 15.24). — Une Bouteille Champagne offerte pour tout achat de 90 fr. Caracoli, 10.40. Le Suprême, 12.50. Vin mousseux, 4.50. Champagne origine, 7 fr. Bordeaux vieux, rouge et blanc, 2.50 le litre. Cognac depuis 12.75 la bout. Byrrh, 8.40. Dubonnet et Raphaël, 9.50. Porto et Malaga, 8 fr. Grand choix de liqueurs fines : Rhum, Martin, pur, 13.75; Sankita, 15 fr. Consultez nos cartes vins en étalage. Ou porte à domicile. Le magasin est ouvert de 8 h. à 12 h. 1/2 et de 3 h. 1/2 à 11 heures. 30953d

FETES SPORTIVES DE L'AMITIÉ FRANCO-BELGE. — En raison du Nouvel An, la réunion hebdomadaire du Comité de la fête de Tir est remise à mardi 2 janvier, à 18 h. 45, au siège social, rue du Grand-Chemin.

POUR VOS CADEAUX du Jour de l'An voyez les **GALERIES DU NORD**, près de la **Place de la Liberté.** 30823

LA CIRCULATION DES AUTOMOBILES AU PONT DE LA REPUBLIQUE. — La mairie nous fait connaître qu'en raison de ce que les piétons sont admis à circuler sur le nouveau pont de la République, les voitures automobiles peuvent emprunter, à nouveau, la passerelle provisoire et n'ont plus à faire le détour qui leur avait été imposé pour franchir le canal.

RÉVEILLON DE NOUVEL AN. — Hôtel de France. — Vu l'énorme succès de Noël, réédition de cette charmante soirée. Menu extra de circonstance. Orchestre symphonique renforcé. Audition ténor. Retenez vos tables. 10513

LE COMITE ROUBAISIEN DE PROTECTION DE L'ENFANCE ET DE LA GOUTTE DE LAIT informe les mères fréquentant la consultation de nourrissons de l'Ecole Pratique de la place Notre-Dame, que la séance du jeudi 4 janvier n'aura pas lieu à la dite école, qu'elle se fera le jeudi 4 janvier, à 15 h. 30, à la Goutte de Lait, rue de l'Union, 26. La semaine suivante, les consultations reprendront comme d'habitude place Notre-Dame, le jeudi, à 15 h. 30.

NOUVEL AN. Maison Vanhaelst Fils, 2, boulevard de Paris (Téléph. 6.89). — Grand choix de Cadeaux. Boîtes et Bonbonnières garnies de Chocolats fins fabriqués dans la maison. 30797

LES VISITES A L'HOPITAL. — A l'occasion des fêtes de l'An, les visites aux malades seront admises, lundi, de 11 heures à midi.

FAUX-BRUIT : Consommateurs, méfiez-vous et réclamez en 1923 comme en 1922 à vos fournisseurs les **Timbres Violets.** 30889

MORT DES SUITES DE MALADIE CONTRACTÉE AU FRONT. — On nous annonce la mort de M. Eugène Blot, membre de la section roubaisienne de l'Union Nationale des Mutilés et Réformés, décédé à Paris le 23 novembre, des suites de maladie contractée au front. Les funérailles ont eu lieu le 26 novembre, à l'hôpital de la Pitié.

La famille du défunt habite 16, rue Saint-Jean.

Café Belle Vue, Restaurant, 10 r. Neuve. 99752

ENTRE VOITURE ET TRAMWAY. — Samedi, vers 13 h. 30, un tombereau chargé de charbon, sortant de la Coopérative « La Paix », boulevard de Belfort, est allé heurter le car H, qui passait à ce moment. Les dégâts, heureusement, ne sont que matériels.

CHARBONS toutes provenances. Gros. Provisions à domicile. Téléph. 11-41. O. DUPUIS, 46, rue de la Gare, Roubaix. 30929

RECENSEMENT des AUTOMOBILES POUR 1923. — Il est rappelé aux propriétaires d'automobiles de poids lourds, de tourisme, de motocyclettes ou bicyclettes à moteur, ayant vendu un ou plusieurs de leurs véhicules ou remorqués, ou en ayant acquis, qu'ils sont obligatoirement tenus à en faire la déclaration à la Mairie, bureau militaire.

Sont également astreints à cette formalité, ceux ayant changé de résidence (déclaration obligatoire à l'ancienne commune ainsi qu'à la nouvelle).

Acheter montres, bijoux dans une maison sérieuse Verpoort-Bossut, 116, r. de la Gare. 98689

CONTRIBUTIONS DIVERSES. — Les rôles des taxes de remplacement de droits d'octroi sur les propriétés bâties, vélocipèdes à moteur, voitures automobiles, chevaux, mules et mulets, sont entre les mains de M. le Receveur Municipal et mis en recouvrement à partir de ce jour.

BOUCHONS. Fabrique 5, rue Vallon. Rx. 97591

EXCES DE VITESSE. — Des rapports ont été rédigés à la charge de MM. Fernand Deschamps, rue La-Pérouse, 40; Paul Fremaux, rue des Villas, 6, à Tourcoing, et Robert Meillassoux, rue St-Jean, 30, à Roubaix, pour excès de vitesse